



Règlement du "Club Etoile Bleue"

Le "Club Etoile Bleue" du FC Concordia Lausanne a été créé en 2020. Il reprend la liste des membres et la philosophie de l'ancien "Club des 100" créé en l'an 2000.

But :

Les membres du "Club Etoile Bleue" s'engagent à soutenir, au moyen d'une cotisation annuelle, les activités du FC Concordia.

Membres :

Est considéré comme membre du "Club Etoile Bleue" toute personne ayant rempli au préalable le bulletin d'adhésion et s'étant acquitté de sa cotisation annuelle.

Trois catégories sont proposées :

- Membre de Bronze
- Membre d'Argent
- Membre d'Or

Le Comité du FC Concordia peut exclure un membre sans justification. La cotisation annuelle payée reste acquise au Club.

Le non-paiement de la cotisation annuelle, après rappel de celle-ci, est considéré comme une démission du "Club Etoile Bleue".

Un membre peut démissionner en tout temps, la cotisation versée pour la saison en cours reste acquise au Club.

Les communications aux membres sont transmises de préférence par les canaux digitaux. Toutefois, sur demande, celles-ci peuvent vous parvenir par courrier postal.

Cotisations :

Le montant des cotisations, fixé par le Comité du FC Concordia, est actuellement de CHF 100.00, CHF 200.00 et CHF 500.00 suivant la catégorie choisie.

Le montant des cotisations est versé intégralement au FC Concordia dont son Comité en gère la répartition.

Les cotisations sont perçues avant le début de la nouvelle saison et couvrent l'entier de celle-ci.

Avantages aux membres :

Une carte de membre, représentant sa catégorie, est délivrée à chaque personne s'étant acquittée de sa cotisation annuelle.

Divers avantages exclusifs, comme par exemple l'entrée gratuite aux matchs de championnat des équipes du FC Concordia sont prévus pour chacune des catégories de membres (Bronze, Argent ou Or).

Avant chaque début de saison, le Comité du FC Concordia valide, après proposition du responsable du "Club Etoile Bleue", les avantages accordés à chaque catégorie. Si des modifications sont apportées, chaque membre sera informé des nouvelles conditions et privilèges.